



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
ET DE L'ENVIRONNEMENT

BELP

N° Spécial

14 juin 2017

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRE.BELP du 14 juin 2017

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	Page
DRE.BELP n° 2017-130	12.06.2017	Arrêté modifiant l'arrêté DRE/BELP n°2017- 123 du 1er juin 2017 instituant une commission de recensement des votes dans le département des Hauts-de-Seine pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale des 11 et 18 juin 2017.	3
DRE.BELP n° 2017-133	13.06.2017	Arrêté fixant la liste des candidats à l'élection des députés de l'Assemblée nationale des 11 et 18 juin 2017 – 2 nd tour de scrutin.	4

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté 2017 - 130 du 12 juin 2017 modifiant l'arrêté DRE/BELP n°2017- 123 du 1er juin 2017 instituant une commission de recensement des votes dans le département des Hauts-de-Seine pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale des 11 et 18 juin 2017.

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE,
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

Vu les articles L.175, R. 106 à 109 du code électoral ;

Vu le décret n°2017- 616 du 24 avril 2017 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu l'arrêté préfectoral DRE/BELP n°2017-122 du 30 mai 2017 retardant l'heure de clôture du scrutin pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale des 11 et 18 juin 2017 dans les communes du département des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté DRE/BELP n°2017-123 du 1er juin 2017 instituant une commission de recensement des votes dans le département des Hauts-de-Seine pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale des 11 et 18 juin 2017.

Vu l'ordonnance de M. le Premier Président de la Cour d'Appel de Versailles,

Vu la désignation de M. le Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine,

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral DRE/BELP n°2017-123 du 1er juin 2017 instituant une commission de recensement des votes dans le département des Hauts-de-Seine pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale des 11 et 18 juin 2017 est modifié comme suit :

« A l'occasion de l'élection des députés à l'Assemblée nationale des 11 et 18 juin 2017, il est institué une commission de recensement des votes pour le département des Hauts-de-Seine.

Pour le 18 juin 2017

Président : Madame Valérie CHAMP, vice-présidente au tribunal de grande instance de Nanterre ;

Membres : Monsieur Vincent ALDEANO-GALIMARD, vice-président au tribunal de grande instance de Nanterre

Madame Caroline CROCHARD-FROISSARD, vice-présidente chargé de l'application des peines au tribunal de grande instance de Nanterre,

Madame Rita DEMBLON-POLLET, conseillère départementale des Hauts-de-Seine,

Madame Muriel LARDY, directrice de la réglementation et de l'environnement à la préfecture des Hauts-de-Seine. »

ARTICLE 2 : Les autres articles de l'arrêté DRE/BELP n°2017- 123 du 1er juin 2017 restent sans changement.

ARTICLE 3 : Le Secrétaire Général de la préfecture et le Président de la commission de recensement des votes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs dans le département.

Nanterre, le 12 juin 2017

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Thierry BONNIER

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DRE/BELP n° 133 du 13 juin 2017 fixant la liste des candidats à l'élection des députés de l'Assemblée nationale des 11 et 18 juin 2017 – 2nd tour de scrutin.

LE PREFET DES HAUTS DE SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu l'article R.101 du code électoral ;

Vu le décret n°2017-616 du 24 avril 2017 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu l'arrêté préfectoral DRE/BELP n°119 du 24 mai 2017 fixant la liste des candidats à l'élection des députés de l'Assemblée nationale des 11 et 18 juin 2017 – 1^{er} tour de scrutin;

Vu les procès-verbaux du recensement général des votes du 12 juin 2017 dans les treize circonscriptions législatives du département des Hauts-de-Seine ;

Vu les déclarations déposées en préfecture des Hauts-de-Seine les 12 et 13 juin 2017 ;

Sur la proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture,

A R R E T E

ARTICLE 1 : La liste des candidats et de leurs remplaçants en présence pour l'élection des députés du 18 juin 2017, pour 13 circonscriptions des Hauts-de-Seine dans lesquelles il est nécessaire de procéder à un second tour de scrutin, est arrêtée comme suit :

1 ^{ère} circonscription	N° de panneau	Candidats	Remplaçants
	9	Mme Elsa FAUCILLON	M. Patrice LECLERC
18	Mme Isia KHALFI	M. Alain BREVET	

2 ^{ème} circonscription	N° de panneau	Candidats	Remplaçants
	4	M. Adrien TAQUET	Mme Bénédicte PÉTELLE
6	Mme Marie-Do AESCHLIMANN	M. Hervé HEMONET	

3 ^{ème} circonscription	N° de panneau	Candidats	Remplaçants
	5	M. Jean SPIRI	Mme Isabelle JUVIN-MARLEIX
13	Mme Christine HENNION	M Alain LIME	

4 ^{ème} circonscription	N° de panneau	Candidats	Remplaçants
	7	Mme Isabelle FLORENNES	M. Jean-Charles GUILLET
9	Mme Camille BEDIN	Mme Nassera HAMZA	

5 ^{ème} circonscription	N° de panneau	Candidats	Remplaçants
	5	M. Arnaud de COURSON	M. Stéphane COCHEPAIN
18	Mme Céline CALVEZ	M. Nicolas CHAUVEAU	

6 ^{ème} circonscription	N° de panneau	Candidats	Remplaçants
	8	M. Laurent ZAMECZKOWSKI	Mme Elisabeth CONY

	16	Mme Constance LE GRIP	M. Vincent FRANCHI
--	-----------	------------------------------	---------------------------

7 ^{ème} circonscription	N° de panneau	Candidats	Remplaçants
	12	M. Jacques MARILOSSIAN	Mme Valérie CORDON
	13	M. Eric BERDOATI	M. Denis GABRIEL

8 ^{ème} circonscription	N° de panneau	Candidats	Remplaçants
	8	M. Jacques MAIRE	Mme Corinne BOURGIN
	12	M. Gilles BOYER	Mme Virginie LANLO

9 ^{ème} circonscription	N° de panneau	Candidats	Remplaçants
	8	Mme Marie-Laure GODIN	M. Pierre-Christophe BAGUET
	9	M. Thierry SOLÈRE	M. Jean-Michel COHEN

10 ^{ème} circonscription	N° de panneau	Candidats	Remplaçants
	6	M. Gabriel ATTAL	Mme Florence PROVENDIER
	8	M. Jeremy COSTE	M. André SANTINI

11 ^{ème} circonscription	N° de panneau	Candidats	Remplaçants
	3	Mme Laurianne ROSSI	M. François LECOINTE
	9	Mme Yasmine BOUDJENAH	M. Aurélien SAINTOUL

12 ^{ème} circonscription	N° de panneau	Candidats	Remplaçants
	9	M. Jean-Louis BOURLANGES	Mme Carole GUILLERM
	17	M. Philippe PEMEZEC	Mme Christine QUILLERY

13 ^{ème} circonscription	N° de panneau	Candidats	Remplaçants
	7	Mme Frédérique DUMAS	M. Stéphane ROQUES
	10	M. Georges SIFFREDI	Mme Véronique BERGEROL

ARTICLE 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, Mesdames et Messieurs les Maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Fait à Nanterre, le 13 juin 2017

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Thierry BONNIER

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>